

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 Juin 2021

CO 270 DE

Nombre de
Conseillers

En exercice : ..95

Présents : .68

Votants : ..80

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, BRUNEL Bernard, QUATREPOINT Eric, PETITGUYOT Jean Pierre, GRINI Guillaume, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BARBE Daniel, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, RIGOLET Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, FOYET Marie Odile,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIONNET André à TRONCHET Guy, LECOQ Yves à POULET Gilles, PETIGNY Loïc à BRIOT GAIDIOZ Cécile, DECOTE Yves à LETONDOR Jean Luc, BERTHELIER Roland à GIRARD Colette, VILLALONGA Patrice à LAUBIER Bernard, ROBERT Bruno à SUSSOT Florence, GAVAT Alain pourvoir à ROMANET Claude, CATHENOZ Catherine à BERTHOD BLANC Aurélien, BAHL Catherine à SEIGLE FERRAND Antoine, BERNARD René à ROMANET Claude, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : ONCLE Bernard à FOYER Marie Odile, LANIESSE Michel à GRINI Guillaume, CRADOT Audrey à CHAUVIN Roger, BUYS Nelly à BARBE Daniel,

Etaient Excusés : RENAUD Jean Marie, GROS Roger, MONTEVECCHIO Patrick,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, BRENIAX Denis, RIGAUD Hervé, GAVAT William, PAQUIEZ Valérie, DUQUET Jean Pierre, JACQUES Sébastien, CHAILLON Roland, MARTINS Serge, FLEURY Michel, YANARDAG Mikaël,

Secrétaire de séance : Claude ROMANET

Convocation faite le : 28 Mai 2021

Objet : Convention Pluriannuelle d'Objectifs – Scènes du Jura – Années 2021-2022-2023-2024

VU l'article 6-6 relatif à l'action culturelle et sportive des statuts de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura (CCAPSCJ) en date du 14 septembre 2018 ;

CONSIDERANT que la culture est un outil de promotion sociale et d'équité territoriale, la CCAPS par sa politique culturelle vise à favoriser le développement d'une offre culturelle et artistique de qualité et diversifiée sur l'ensemble du territoire, ainsi que son meilleur accès à tous ;

RAPPELANT que la communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura avait par une délibération CO34 du 24.10.2018 déjà contracté avec les SCENES DU JURA pour une programmation de spectacles sur les années 2018-2019-2020-2021, ainsi que les villes de Poligny et Salins-les-Bains ;

CONSIDERANT le nouveau projet artistique et culturel proposé par les SCENES DU JURA et ses grandes orientations qui résident notamment dans :

- La pluridisciplinarité des spectacles ;
- L'adaptabilité aux conditions d'accueil des structures locales ;
- Les actions artistiques et culturelles en direction du jeune public ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 8 Juin 2021
CO 270 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Convention Pluriannuelle d'Objectifs – Scènes du Jura – Années 2021-2022-2023-2024

VU la nouvelle convention proposée entre SCENES DU JURA, la CCAPS et les villes de POLIGNY et de SALINS-LES-BAINS, pour à minima cinq représentations par saison pour 3 spectacles différents – 2 à Poligny, 2 à Salins-les-Bains et 1 dans une autre commune du territoire – à partir de 2021 et jusqu'en 2024, et la demande de la communauté de communes que ce nouveau projet sur le territoire s'accompagne d'un travail de sensibilisation et de développement de partenariats avec des associations et compagnies artistiques locales ;

VU la validation de la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs par la commission culture et patrimoine du 31.03.2021 ;

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- 1 / VALIDE la convention pluriannuelle d'objectifs 2021-2024 ;
- 2 / AUTORISE le Président les pièces afférentes.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

